Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1957

Artikel: Sous la continuité, le changement
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024621

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

holding ASUAG coiffant les fabricants d'ébauches et de pièces détachées, ainsi que par diverses réglementations protectrices à l'export. Ce régime industriel abrité, connu sous le nom de *«statut horloger»*, disparaîtra dans les années 1970. A ce moment, la convention collective sera devenue l'instrument standard de régulation des rapports de travail en Suisse. (Dans l'industrie, car le secteur tertiaire – prépondérant – est loin de posséder pareil encadrement; d'ailleurs, avec 72% des entreprises et 85% des salariés, la forte couverture conventionnelle de l'horlogerie fait figure d'exception.)

Dans l'après-guerre, la paix du travail a rapidement pris la dimension d'un mythe national. Le contexte originel y est pour beaucoup: face à la montée des périls, l'unité de pays s'était forgée dans une volonté de défense qui conduisit la gauche à répudier anti-militarisme et pacifisme; la paix du travail, garantie de continuité dans la production d'armements, symbolisa le patriotisme ouvrier, c'était l'instrument de la *«défense spirituelle»* sur le terrain social. L'ombre portée de la Mob' se prolongea durant guerre froide, où la menace venait un peu plus de l'est, et reprenait la vive couleur rouge d'antan; cela ne tombait pas mal, le syndicalisme horloger cultivant une solide tradition d'anticommunisme.

D'autre part, les bonnes performances économiques de l'industrie passent largement pour une retombée de la paix sociale. Des Trente glorieuses à nos jours, cette croyance a eu la vie dure, bien que personne n'ait jamais prouvé cette prétendue relation de causalité. Les affaires sont-elles bonnes parce qu'il n'y a pas de conflit, ou n'y a-t-il pas de conflit parce que les affaires sont bonnes?

Mais si le mythe continue d'opérer, c'est peut-être qu'il se fonde sur une réalité. La paix du travail a résulté, en 1937, d'une réflexion ou plutôt d'une volonté pragmatique: ajuster la lutte syndicale aux pratiques de la démocratie suisse, pour faire garantir ses acquis par l'Etat. L'épanouissement du système conventionnel dans les décennies suivantes a complété, en somme, par un volet social la mise en place de la concordance politique.

_____

Jean-Claude Rennwald, Jean Steinauer, *Le modèle horloger – 1937-2012: les rouages d'une révolution* [8], Editions L'Evénement syndical, 2012.

Sous la continuité, le changement

Jean-Pierre Ghelfi • 30 mai 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/20660

Quelques observations suggérées par les élections communales dans le canton de Neuchâtel

On soutient volontiers que l'un des atouts de la Suisse, en comparaison internationale, est la stabilité de ses institutions. Laquelle a une cause profonde, l'étonnante constance de l'électorat.

L'examen du résultat détaillé des élections communales neuchâteloises qui ont eu lieu le 13 mai (DP 1951 [10]) permet de faire ce constat tout à fait remarquable. En trente ans, les proportions d'électeurs et d'électrices qui votent à droite ou à gauche n'ont que très peu varié. Les partis bourgeois totalisaient 46% des suffrages en 1980 et 45% en 2012. Aux mêmes dates, les partis de gauche obtenaient 44% et 47% des suffrages. Le solde des suffrages – 10% en 1980 et 8% en 2012 – va aux listes d'entente communale et autres mouvements locaux souvent éphémères.

Si les deux blocs traditionnels font donc preuve d'une très grande stabilité, on observe néanmoins des changements significatifs à l'intérieur de chaque camp. A droite, le parti libéral-radical recule par rapport aux deux partis d'avant la fusion de onze points (de 46% à 35%), qui vont pour l'essentiel à l'UDC et très accessoirement au PDC et au PBD. L'apparition de ces trois partis, qui n'étaient pas présents en 1980, affaiblit le PLR mais ne contribue pas à renforcer la droite – qui faiblit même un peu.

Le changement est un peu de même nature à gauche. SolidaritéS n'est parvenu à s'implanter que dans le district de Neuchâtel, de sorte qu'il reste confidentiel au niveau cantonal (1% des suffrages). Le POP affiche une légère augmentation (7% des suffrages en 1980, 8% en 2012). En revanche, les Verts réalisent une progression constante (2% en 1980, 10% en 2012). Et les huit points gagnés correspondent exactement au recul du parti socialiste (36% en 1980, 28% en 2012).

Signes concrets de ces changements: après avoir obtenu un siège à l'exécutif de la Ville de Neuchâtel (composé par ailleurs de deux membres du PS et de deux PLR), les Verts en gagnent également un dans les deux villes du haut du canton, les deux fois au détriment d'un siège socialiste. Avec une symbolique assez forte pour ces deux villes qui sont *«à gauche»* depuis un siècle: le parti socialiste n'a plus de représentant à l'exécutif du Locle (où siègent deux membres du POP, deux du PLR et donc un Vert), et il n'en a plus qu'un à celui de La Chaux-de-Fonds, dont l'exécutif est désormais très arc-en-ciel avec un POP, un UDC, un PLR, et donc un PS et une Verte.

La force des ruines

Catherine Dubuis • 2 juin 2012 • URL: http://www.domainepublic.ch/articles/20669

Vahé Godel, «Rien (ou presque)», Perly-Genève, éditions des Sables, 2012

Le dernier recueil de Vahé Godel, *Rien (ou presque)*, résonne comme une *«fin de partie»*, mais avec la tentation du ciel quand même, et sa promesse de renouveau. D'emblée, le premier poème (*Qui? Comment? Pourquoi?*) pose les questions existentielles fondamentales, et cerne du même coup les enjeux de la poésie:

> Qui? comment?
> pourquoi? depuis quand?
> combien de temps dure
> la traversée?
> où se trouve la porte
> d'or?
> *que sont mes amis*
> *devenus?*
> – dans chaque mot
> tremble un oiseau
> (les morts font bonne
> garde)

Dès lors les mots et la mort sont liés, adversaires ou complices (*«le silence fait rage dans la maison des mots»*). Pour se protéger du naufrage promis à tout être vivant, ou tout au moins pour en éloigner l'échéance, le poète appelle les mots à la rescousse:

> quand le vide m'assaille
> quand le silence me
> pénètre
> jusqu'à la moelle
> aussitôt je m'entoure
> d'une foison de mots

Mais les mots mêmes font défaut et, *«seul dans le noir sans voix nu comme un ver/n'ayant plus pour écrire/que mon sang et ma peau (tel soit mon dernier livre)»*, le poète pressent la fin du voyage. Non sans un sursaut de bonheur devant la beauté d'un *«érable solaire»*, ou l'espoir de parvenir quand même à*«chanter ce qui vous hante/suivre le silence à la trace/– apprendre à* mûrir dans la glace*(Michaux)»*.